



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Canada

**Centre d'excellence
en langues officielles**

***Les aires de service
et l'Exercice de révision de
l'application du Règlement sur
les langues officielles -
communications avec le public et
prestation des services (ERAR)***

Le 15 février 2024

Présentation ciblée destinée aux personnes
responsables des langues officielles (PRLO)

Mises à jour - ERAR

LANCEMENT DE L'ERAR

- ✓ Officiellement lancé le 21 septembre 2023

MODULE DE L'ERAR ACTIVÉ DANS SOLO

- ✓ SCT a vérifié l'application du Règlement dans le module
- ✓ SCT a travaillé conjointement avec la TI pour résoudre les enjeux

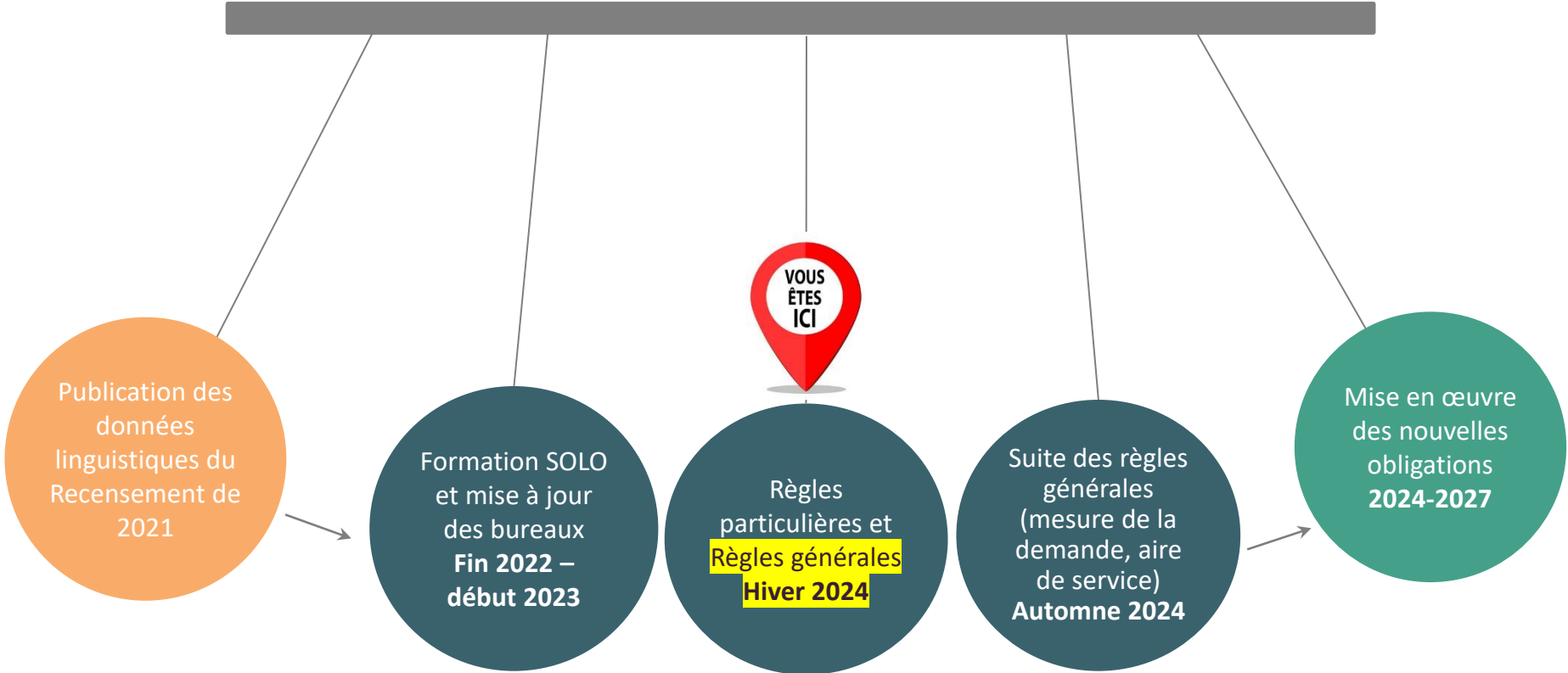
SÉANCES D'INFORMATION

- ✓ Automatiques (le 13 février)
- ✓ Aires de service (le 15 février)
- ✓ Principe de la proportionnalité et les consultations (le 20 février)
- ✓ Mesure de la demande (le 21 février)

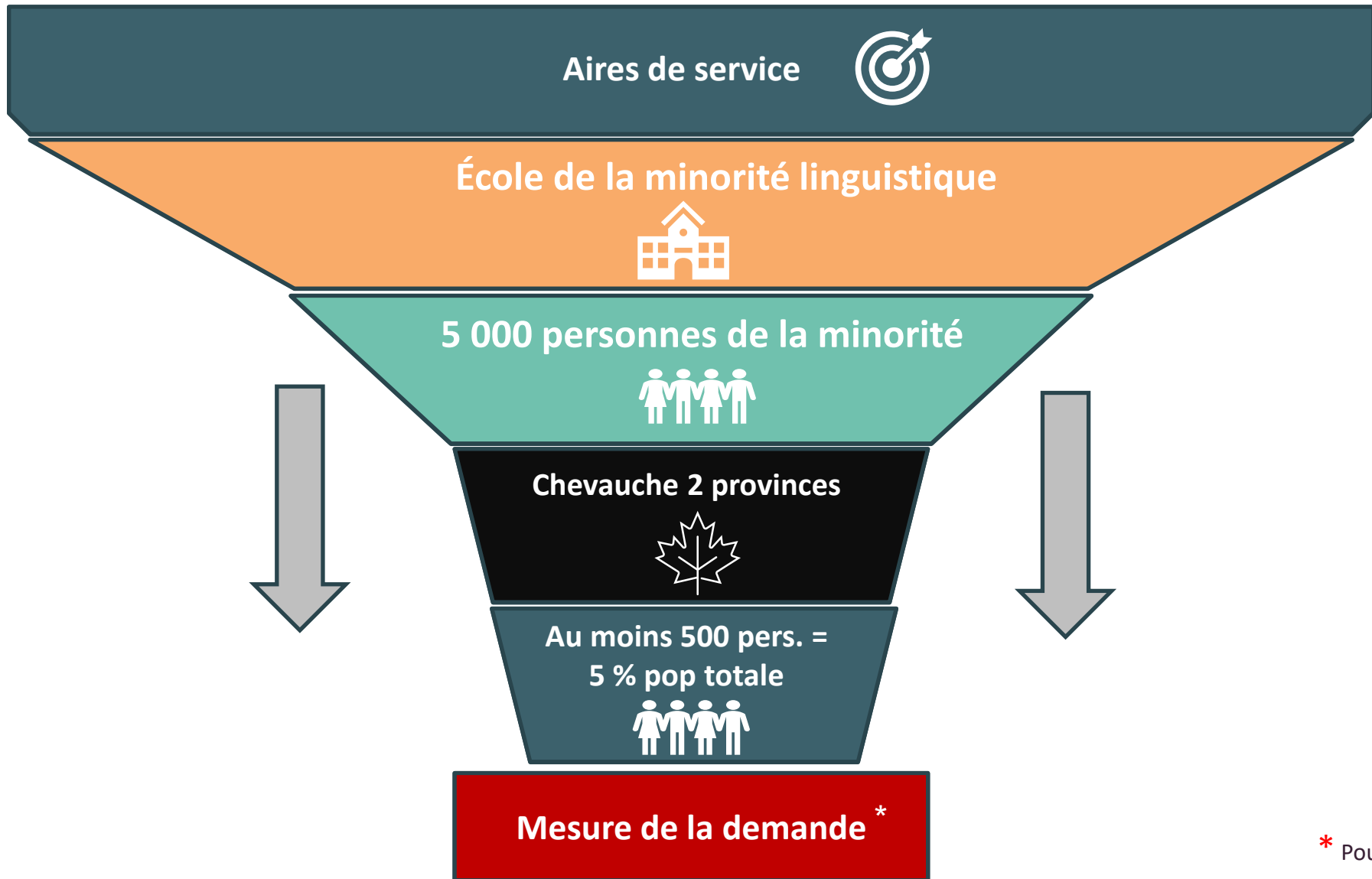
ACCÈS À SOLO ACCORDÉ AUX PRLO

- ✓ SOLO sera réouvert utilisateurs·rices la semaine du 26 février 2024
- ✓ Début des échéances de la Directive

Étapes de l'ERAR



Aires de service – Un aperçu global



* Pour certains bureaux

Exigences et échéances de la Directive

La Directive sur l'application du Règlement sur les langues officielles – communications avec le public et prestation des services prévoit les exigences et échéances suivantes pour les aires de services :

6.1.3 S'assurer que tout bureau tenu d'établir son aire de service s'acquitte de ses obligations à cet égard dans les meilleurs délais.



6.1.3 Il dispose pour ce faire d'une période maximale de six mois à partir de la date à laquelle il a été créé ou de la date à laquelle les dispositions du Règlement ont été appliquées à la lumière des données du recensement décennal le plus récent, selon le cas.



6.2.3 Revoir la désignation linguistique des bureaux assujettis aux dispositions d'aires de service 5 ans après la publication des données du recensement dans les cas où il y a une nouvelle école de la minorité.



SOLO – Naviguer les aires de service

1.  Government of Canada / Gouvernement du Canada

Le Système pour les obligations en langues officielles

Paramètres du compte
Se déconnecter

Accueil | Bilan annuel | Enregistrement | Tâches | Rapports | **ERAR** | Données statistiques LO | Administration

Tableau de bord

Le Système pour les obligations en langues officielles (SOLO) aide l'ensemble des institutions fédérales et certaines organisations assujetties à la Loi sur les langues officielles à appliquer le Règlement afin de s'assurer que tout membre du public puisse obtenir, le cas échéant, des services dans une ou l'autre des langues officielles et communiquer dans ces langues, et ce, tant dans les bureaux situés au Canada et à l'extérieur du pays.

Bureaux et information En plus grande demande



2.  Government of Canada / Gouvernement du Canada English

Le Système pour les obligations en langues officielles

Paramètres du compte
Se déconnecter

Accueil | Bilan annuel | Enregistrement | Tâches | Rapports | **ERAR** | Données statistiques LO | Administration

[Accueil](#)

Exercice de révision de l'application du Règlement

L'exercice de révision de l'application du Règlement sur les langues officielles (ERAR) a lieu après la diffusion des données du recensement décennal les plus récentes.

[Examiner les changements apportés à l'ERAR](#) [Produire des rapports](#)

Examiner l'incidence des nouvelles données du recensement sur les bureaux des institutions avant la publication; Créer des rapports indiquant le nombre de bureaux touchés par l'ERAR et l'état des activités de l'ERAR



3. Passer en revue les résultats



Select: Institutions État des tâches de l'ERAR PRLO Tâches

Agence de pron -- Toutes --

Agence de promotion économique du Canada atlantique
Banque du Canada
Énergie atomique du Canada limitée
Financement agricole Canada

A déterminer Changement à la disposition et à la désignation

Afficher



SOLO – Naviguer les aires de service (suite)

4.

Filtrer les articles Affiche 1 à 10 de 43 entrées | Afficher 10 entrées

État	Inst	Numéro de bureau	Nom du bureau	Adresse	Type de bureau	Disposition	Désignation	Détails des changements	Tâches	Afficher
En suspens	AGR	10023	Bureau local 10023	303 Main Street, (fl 5, room 500), Winnipeg	Bureau local	5-1-a	Bilingue	Aucun changement	Approbation ERAR	Afficher
En suspens	AGR	30015	Bureau local 30015 Direction générale des services à l'industrie et aux marchés - Service d'exportation agroalimentaire, 1-709-772-4063 (Français et anglais)	308 Brookfield Road, St. John'S	Bureau local	de: 5-1-e au: 5-1-d.1	Bilingue	Disposition	Approbation ERAR	Afficher
Revue de l'ERAR	AGR	96605	Bureau local	303 Main Street, office/Pièce 402., Winnipeg	Bureau local	5-1-a	Bilingue	Aucun changement	Aucun	Afficher
Revue de l'ERAR	AGR	10025	Bureau local 10025	2701 Grand Valley Road, Brandon	Bureau local	de: 5-1-h-ii au: 5-1-h.1	Bilingue	À déterminer	ERAR aire de service	Afficher
Revue de l'ERAR	AGR	10340	Bureau local 10340 Centre de recherches sur la pomme de terre	850 Lincoln Road, Fredericton	Bureau local	de: 5-1-h-iii au: 5-1-a	Bilingue	Disposition	Aucun	Afficher

5.

Effacer l'aire de service sélectionnée

Soumettre

Aire de service : téléchargement en cours
L'aire de service est en cours de téléchargement. Vous devez attendre qu'elle soit entièrement téléchargée avant de procéder.

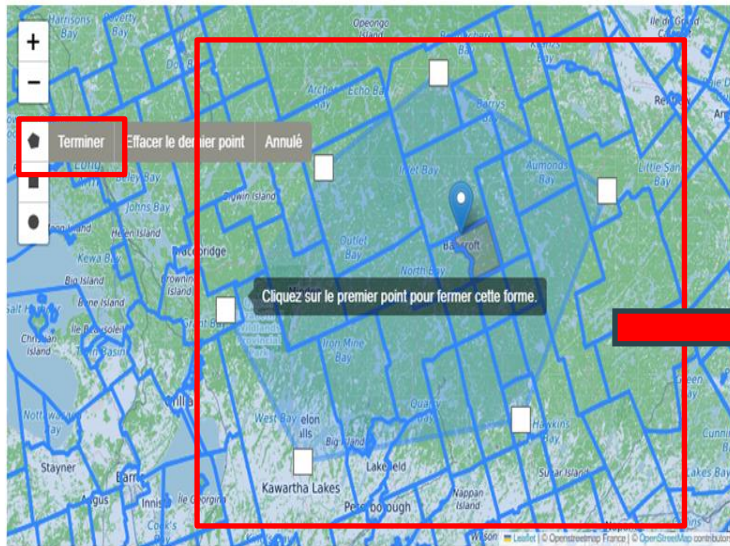
320 / 1565

SOLO – Tracer l'aire de service

6.

1 Tracer un rayon

Cliquez sur « Tracer un cercle », puis cliquez sur la carte et faire glisser le curseur pour créer le cercle. Cliquez sur le cercle pour modifier sa taille ou sa position. Sélectionnez la distance par rapport à l'emplacement du bureau pour créer les limites extérieures de son aire de service. Les limites de l'aire de service comprendront toutes les subdivisions de recensement ou les régions métropolitaines de recensement qui ont été pleinement ou partiellement sélectionnées.



Effacer l'aire de service sélectionnée

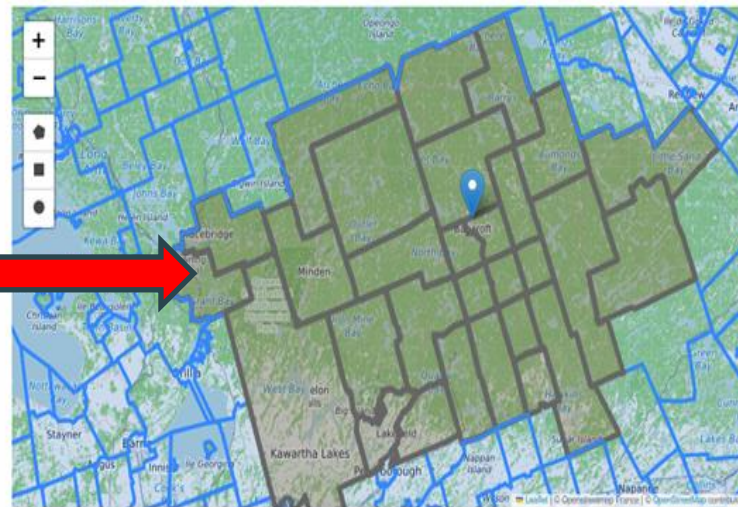
Soumettre

7.

Aire de service

1 Tracer un rayon

Cliquez sur « Tracer un cercle », puis cliquez sur la carte et faire glisser le curseur pour créer le cercle. Cliquez sur le cercle pour modifier sa taille ou sa position. Sélectionnez la distance par rapport à l'emplacement du bureau pour créer les limites extérieures de son aire de service. Les limites de l'aire de service comprendront toutes les subdivisions de recensement ou les régions métropolitaines de recensement qui ont été pleinement ou partiellement sélectionnées.



Effacer l'aire de service sélectionnée

Soumettre

8.



Tableau de la région de recensement sélectionnée

# Région métropolitaine de recensement (RMR)	# Subdivision de recensement (SDR)	Population totale de langue minoritaire	Pourcentage total de la population de langue minoritaire	Population totale
-	Grand Falls-Windsor	400	0.5%	83215

▼ Détails démographiques de l'aire de service

Détails démographiques

Nom du lieu	Subdivision de recensement (SDR)	Population de langue minoritaire	Pourcentage de la population de langue minoritaire	Population totale	école
Buchans	1006031	5	0.8%	590	Non
Division No. 7, Subd. B	1007051	0	0%	60	Non
Division No. 7, Subd. A	1007056	0	0%	140	Non
Division No. 8, Subd. L	1008008	5	0.2%	2755	Non
Change Islands	1008024	0	0%	185	Non
Brighton	1008055	0	0%	160	Non
Division No. 8, Subd. C	1008058	0	0%	565	Non
Little Bay	1008063	0	0%	100	Non
Division No. 8, Subd. P	1008065	0	0%	295	Non
Division No. 8, Subd. Q	1008066	0	0%	188	Non

SOLO – Confirmer l'aire de service

9.

Comment compléter l'ERAR.

⚠ Tâche pour l'ERAR

La tâche est terminée. S'il n'y a plus de tâches ERAR en attente pour ce bureau, veuillez cliquer sur "Valider".

Centre Service Canada - Bancroft (3562)

Numéro de bureau: 15887

Designation: Anglais

Disposition: 5-1-h-i

Adresse: 5 Fairway Boulevard, Bancroft, Ontario

Type démographique : 7

Type de bureau: Bureau local

Niveau de service: un service-clé

Ce bureau sert : Le grand public

L'aire de service: Oui

► Totaux pour l'aire de service

école: Non

Résumé démographique

RMR/SDR	Pop. minoritaire	% Pop. minoritaire	Population
Bancroft	45	1,2%	3770

► 5(1) (h)(i)

Centre Service Canada - Bancroft (3562) (En attente)

Numéro de bureau: 15887

Designation: Anglais

Disposition: 5-1-h-i

Adresse: 5 Fairway Boulevard, Bancroft, Ontario

Type démographique : 7

Type de bureau: Bureau local

Niveau de service: un service-clé

Ce bureau sert : Le grand public

L'aire de service: Oui

► Totaux pour l'aire de service

école: Non

Tâche pour l'ERAR: Valider

Résumé démographique

RMR/SDR	Population minoritaire	% Pop. minoritaire	Population
Bancroft	60	1,6%	3855

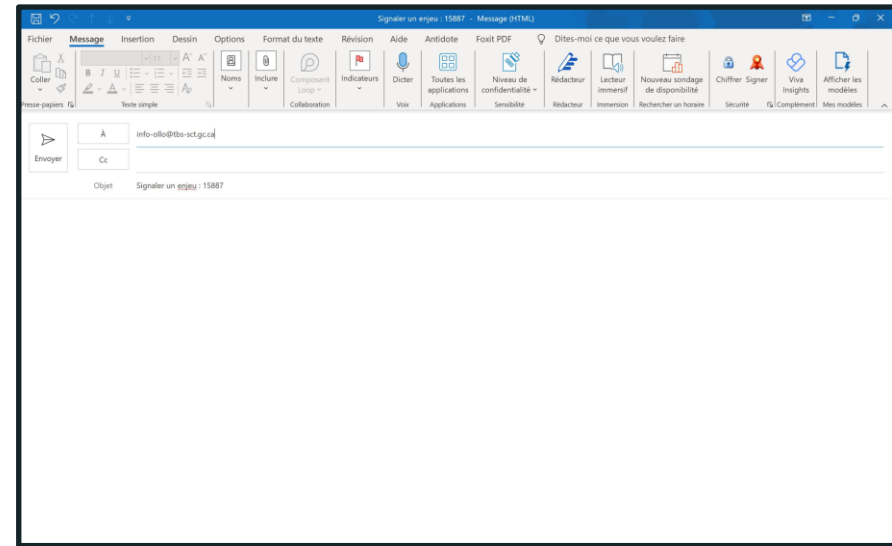
► 5(1) (h)(i)

Valider

Retour aux tâches

Signaler un enjeu

10.



11.

✔ Signaler un enjeu

La PRLO a signalé un enjeu avec ce bureau par courriel. Le bureau est maintenant avec le SCT pour révision.

Centre Service Canada - Bancroft (3562)

Numéro de bureau: 15887

Désignation: Anglais

Disposition: 5-1-h-i

Adresse: 5 Fairway Boulevard, Bancroft, Ontario

Type démographique : 7

Type de bureau: Bureau local

Niveau de service: un service-clé

Ce bureau sert : Le grand public

L'aire de service: Oui

► Totaux pour l'aire de service

école: Non

Résumé démographique

RMR/SDR	Pop. minoritaire	% Pop. minoritaire	Population
Bancroft	45	1,2%	3770

► 5(1) (h)(i)

Centre Service Canada - Bancroft (3562) (En attente)

Numéro de bureau: 15887

Désignation: Anglais

Disposition: 5-1-h-i

Adresse: 5 Fairway Boulevard, Bancroft, Ontario

Type démographique : 7

Type de bureau: Bureau local

Niveau de service: un service-clé

Ce bureau sert : Le grand public

L'aire de service: Oui

► Totaux pour l'aire de service

école: Non

Tâche pour l'ERAR: Valider

Résumé démographique

RMR/SDR	Population minoritaire	% Pop. minoritaire	Population
Bancroft	60	1,6%	3855

► 5(1) (h)(i)

Valider

Retour aux tâches

Signaler un enjeu

Une fois la désignation linguistique confirmée

- Lorsque les désignations linguistiques des bureaux ont été confirmées, la *Directive sur l'application du Règlement sur les langues officielles – communications avec le public et prestation des services* accorde :
 - jusqu'à un an pour se conformer et mettre en œuvre de nouvelles obligations bilingues ;
 - jusqu'à un an pour informer la minorité servie par les bureaux de la date prévue de la cessation des services bilingues et de la façon dont elle pourra désormais recevoir des services dans sa langue officielle.



☞ Continuer à fournir des services bilingues jusqu'à ce que la communauté ait été informée.

CHEMIN CRITIQUE PROVISOIRE
EXERCICE DE RÉVISION DE L'APPLICATION DU RÈGLEMENT SUR LES LANGUES OFFICIELLES (ERAR)

	Printemps 2023	Été 2023	Automne 2023	Hiver 2024	Printemps 2024	Été 2024	Automne 2024	Hiver 2025	Hiver 2026	Hiver 2027
Phase préparatoire										
Mise à jour de la liste des bureaux dans le SOLO	[Barre violette]									
Groupe de règles 1										
Règles automatiques			Application	validation						
Calcul de la proportionnalité			Application							
Consulter les CLOSM <small>(principe de proportionnalité)</small>				[Barre bleue]						
Groupe de règles 2										
Aires de service <small>(services non-clés et services clés ou non-clés dans les petites régions)</small>				[Barre grise]						
Aires de service <small>(résiduels après proportionnalité)</small>							[Barre grise]			
Groupe de règles 3										
Mesure de la demande (règles particulières)				[Barre verte]						
Mesure de la demande (les bureaux à l'extérieur du Canada)				[Barre verte]						
Mesure de la demande <small>(suite aux aires de service pour certains bureaux)</small>							[Barre bleue]			
Protection démographique			[Barre brune]							

Publication Burolis

Publication Burolis

Publication Burolis

Légende :

- Validation par les PRLO
- Échéance de 6 mois selon la Directive pour effectuer cette tâche
- Échéance de 2 ans selon la Directive pour effectuer cette tâche

Note : Ce chemin critique est provisoire. La période de temps à laquelle les activités de chaque groupe vont commencer est sujette à changement.

Questions?

info-ollo@tbs-sct.gc.ca

Ressources

- [Règlement sur les langues officielles — communications avec le public et prestation des services \(justice.gc.ca\)](http://justice.gc.ca)
- [Directive sur l'application du Règlement sur les langues officielles – communications avec le public et prestation des services](#)
- [GCWIKI - Boîte à outils du Règlement](#)